

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE DE RESERVE  
 de  
 UNITE  
**B.T.**  
 CODE UNITE  
**03978**      PROCES-VERBAL N° / 19  
**1404 / 1983**

PROCÈS - VERBAL

DE  
 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

83306888

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE  
 N° PIÈCE  
 N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- Observation d'un Objet volant non identifié. (C.M. 32600 MA/Gend.T. du 2/8/1968).

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

Gendarmes, APJ,

VU L'(ES) ARTICLE(S) **20 et 75 du code de procédure pénale.....**

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE  
 CE JOUR **17 novembre 1983** en surveillance générale dans la commune de  
 suite à appel téléphonique de Madame nous signalant  
 qu'elle a aperçu un objet volant non identifié, nous nous rendons à son  
 domicile et procédons à son audition à 13 heures 50.

IDENTITE : **60 ans, sans profession, née**  
 qui  
 nous déclare : -----

DECLARATION:

Mardi 15 novembre vers 06 heures 00, j'ai été réveillée par les aboiements de ma chienne. J'ai ouvert les yeux, j'ai aperçu une lueur à travers les fenêtres de ma chambre, les volets n'étaient pas fermés. Je me suis levée, je me suis approchée de la fenêtre et j'ai aperçu une boule de feu de la grosseur d'un ballon de couleur rouge venant de l'est et se dirigeant vers l'ouest. Quand j'ai ouvert la fenêtre, je n'ai pas aperçu de traînée. Elle a disparue dans les dix secondes qui ont suivi. D'après moi, il ne s'agit ni d'un avion, ni d'une étoile. Lors de cette apparition il faisait encore nuit, le temps était clair, il ne peut donc pas s'agir d'une illusion d'optique due aux conditions atmosphériques. J'ai réveillé mon mari, mais ce dernier ne s'est pas levé. Le lendemain, j'en ai parlé aux voisins, mais à cette heure là, ceux-ci n'ont rien vu car ils n'étaient pas levés. Cette boule ne s'est pas posée.

Le 17 Novembre 1983 à 14 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE:

L.A.P.J.:

NOTA : Un fait identique s'est produit à ..... faisant l'objet du Procès-verbal N° 870 du 15/11/1983 de la BT de

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

<input type="checkbox"/>	1	Au Général Gouverneur, Commandant le 1er CA et la 6° RM à ...
<input type="checkbox"/>	1	Au Général, Commandant la 1ère R.A. à .....
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Direction Générale de la Gendarmerie - Section Opérations à .....
<input type="checkbox"/>	1	AUX ARCHIVES

DATE DE CLOTURE  
 LE **17/11/1983**

SIGNATURE(S)

VU ET VÉRIFIÉ PAR LE COMMANDANT D'UNITE

SIGNATURE ET CACHET